



Journée d'études

Le fait urbain saisi par le droit

10h – 10h15

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Mohesh BALNATH

Doctorant en droit, Equipe de droit public de Lyon – Université Jean Moulin Lyon-3

Session de la matinée – Construire la ville

10h15 – 11H

La ville, nouvelle frontière du droit administratif?

Jean-Bernard AUBY

Chaire Mutations du droit et de l'action publique, Professeur de droit, SciencesPo

11h – 11H15

QUESTIONS

11h15 – 11h30

Le droit institutionnel retranscrit-il l'urbanité?

Mickaël BAUBONNE

Docteur en droit, Institut Léon Duguit - Université de Bordeaux

11h30 – 11H45

L'institutionnalisation des espaces de ville: entre consolidation et dépassement du bloc communal

Lucien BRETEAU

Doctorant-ATER en droit, Droits, Contrats, Territoires – Université Lumière Lyon-2

11H45 – 12h

QUESTIONS

Session de l'après-midi – Fabriquer des citoyens

14h – 14h45

Un droit au logement dans la ville? Le citoyen, la production de logements et l'accès au logement

Rozen NOGUELLOU

Directrice du GRIDAUH, Professeur de droit, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne

14h45 – 15H

QUESTIONS

15h – 15h15

Du droit au transport aux services à la mobilité à géométrie variable. A quoi servent les politiques de transport urbain?

Antoine LÉVÊQUE

Doctorant en science politique, Triangle – Université Lumière Lyon-2

15h15 – 15H30

Revendications pour un droit à la ville et affirmation de l'habitant dans la fabrique de l'urbain

Mathieu PERRIN

Docteur en urbanisme, Chercheur associé, PACTE – Université Grenoble-Alpes

15H30 – 15h45

QUESTIONS

15h45 – 16h

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

Gilles LE CHATELIER

Conseiller d'Etat, avocat associé, professeur associé, ENS de Lyon